



SEANCE DU BUREAU DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS

MARDI 27 NOVEMBRE 2018 A 14H30

15-19, avenue Pierre Mendès-France – CS 81411–
75646 PARIS CEDEX 13

ORDRE DU JOUR

POUR LA SEULE PARTIE QUI RELEVE DES DELIBERATIONS DU BUREAU PRISES
EN APPLICATION DE LA DELIBERATION CM2016/02/18/03 PORTANT DELEGATION D'ATTRIBUTIONS
DU CONSEIL DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS AU BUREAU.

- ❖ **Approbation du procès-verbal des délibérations du Bureau de la Métropole du Grand Paris du 29 octobre 2018.**

- ❖ **Affaires générales :**
 1. Adhésion à Paris Europlace.
 2. Adhésions aux agences locales de l'énergie et du climat (ALEC) : ALEC Plaine Commune et CAUE 94.

- ❖ **Finances :**
 3. Attribution de subventions au titre du Fonds Métropolitain pour l'Innovation Numérique (FMIN).

- ❖ **Marchés publics et autres contrats :**
 4. Approbation de l'attribution du marché n°2018.AO.COM.022 relatif à l'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie communication de la métropole du Grand Paris.
 5. Approbation de l'attribution du marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) relative au pacte pour une logistique métropolitaine – lot 1 : accompagnement, coordination et animation de la mise en œuvre du pacte pour une logistique métropolitaine.
 6. Charte de participation au programme-action « Achats et économie circulaire ».

Fait à Paris, le 21 novembre 2018

SIGNE

Le Président de la métropole du Grand Paris

Patrick OLLIER
Ancien Ministre
Maire de Rueil-Malmaison